

DEL2025\_06\_129

Nombre de Conseillers en exercice : 35  
Présents : 31  
Votants : 33



## EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2025

L'an deux mille vingt cinq, le vingt trois juin, à 20 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 17 juin 2025.

### PRESENTS :

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Monsieur Djibril TRAORE, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peguy ETIENNE, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Ludovic PEDRO, Madame Victoria MAAMAR, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Monsieur Dominique COZETTE, Mme Zoé AHOANGONOU, M. Christian BRICKX, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Jean Ryad KECHAOU, M. Mohammed YACHOU

### ABSENT / PROCURATIONS:

M. Farid KACHOUR

Mme Marie-Claude HUART (donne procuration à Mme Maria PINTO), M. Karim BENMISSI (donne procuration à M. Franck BARTH), Mme Angélique PLANET-LEDIEU (donne procuration à M. Christian BRICKX)

Mme Sophie GERARD a été désignée comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

## SUBVENTION DE LA VILLE DE MONTFERMEIL A L'ASSOCIATION LES PERRI ELLES DANS LE CADRE DU CONTRAT DE VILLE 2025

### *Sur proposition de Franck BARTH.*

Depuis le septembre 2024, associations, Etat, GPGE, partenaires locaux (CAF, Département...) et les services des villes de Clichy sous-bois et de Montfermeil se sont mobilisés pour proposer une programmation du Contrat de Ville 2025 répondant aux mieux aux enjeux des habitants.

En date du 12 mai dernier, les enveloppes alloués aux villes ont été notifiées par l'Etat. Ainsi la ville de Montfermeil se voit attribuée une enveloppe de 500 005 €, et la part intercommunale d'une enveloppe de 384 945 €.

L'enveloppe locale se répartie comme suit :

- ✓ Niveau intercommunal :

L'enveloppe total s'élève à 384 945 € dont 367 945 € sont attribuées aux associations intercommunales, complétées par ailleurs par des crédits part Etat de GPGE, soit 15 000 €.

DEL2025\_06\_129

✓ Niveau Communal :

428 705 € pour la commune de Montfermeil dont 276 705 € dédiés au PRE incluant le dispositifs ACTE. Hors PRE ce sont donc 152 000 € qui soutiendront des projets portés par des services minimaux dont certains ont vocation à soutenir la vie associative (Projet mémoire – Auschwitz, convivialité...)  
71 300 € sont fléchés en direction des associations.

La ville abonde les actions portées sur le territoire communale et intercommunales financées dans le cadre de la programmation du Contrat territoriale à hauteur de : 36 000€

**Le Conseil Municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 1611-4,

Vu la loi n°2000-320 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, et plus particulièrement les articles 9-1 et 10-1,

Vu la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, notamment son article 5,

Vu le Décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023 modifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains,

Vu la Délibération CT2024/03/26 -11 portant sur l'approbation du contrat de ville cadre "engagement quartiers 2030",

Vu la demande de subvention présentée par l'association les Perri'elles concernant le projet « Renaissance des Elles »,

Considérant que l'objectif de cette action est de permettre aux femmes victimes de violences de retrouver une estime de soi, de favoriser les rencontres intergénérationnelles et de sensibiliser aux luttes contre les violences intrafamiliales,

Considérant que cela passe par l'organisation de cafés de rue pour sensibiliser le public, par des ateliers théâtre, par un accompagnement par un photographe, un maquilleur, une sophrologue, et par la participation de l'association aux temps forts organisés par la Ville,



Nom de l'association et du projet	Subvention versée en 2024	Subvention demandée en 2025	Subvention proposée en 2025
<b>LES PERRIELLES : « Renaissance des ailes »</b>	<b>1 000 €</b>	<b>1 000 €</b>	<b>1 000 €</b>

DEL2025\_06\_129

**Il est proposé au Conseil Municipal :**

- 1. D'ACCORDER** une subvention d'un montant de 1000 € à l'association les Perri'elles au titre du Contrat de ville 2025,
- 2. D'AUTORISER** M. le Maire à signer tout document afférent,
- 3. DE DIRE** que la dépense est inscrite au budget.

**Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité par :**

**33 POUR**

*M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, Monsieur Djibril TRAORE, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peggy ETIENNE, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Ludovic PEDRO, Madame Victoria MAAMAR, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Monsieur Dominique COZETTE, Mme Zoé AHOANGONOU, M. Karim BENMISSI, M. Christian BRICKX, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Jean Ryad KECHAOU, M. Mohammed YACHOU*

**1 NE PREND PAS PART AU VOTE**

*Mme Djena DIARRA*

*Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.*

Le Secrétaire de séance,  
**Sophie GERARD**

Le Maire,  
**Xavier LEMOINE**



**CERTIFIE EXECUTOIRE**

Transmis le **02 JUL. 2025**

Au Représentant de l'Etat

Publié le **02 JUL. 2025**

Montfermeil, le **02 JUL. 2025**

Pour le Maire, par délégation,  
Directeur Général (Adjoint)